

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 8 juillet 2011
(convocation du 27 juin 2011)

Aujourd'hui Vendredi Huit Juillet Deux Mil Onze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISSON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, M. LOTHAIRES Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel de 11 h 45 à 12 h 30
Mme BOST Christine à M. DOUGADOS Daniel à partir de 15 h 00
M. CAZABONNE Didier à M. MANGON Jacques à partir de 16 h 00
Mme CURVALE Laure à M. CHAUSSET Gérard à partir de 14 h 00
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe à partir de 14 h 00
Mme FAYET Véronique à M. BOUSQUET Ludovic à partir de 16 h 00
M. FREYGEFOND Ludovic à M. LABISTE Bernard à partir de 15 h 00
M. GAUTE Jean-Michel à M. DELAUX Stéphan
M. GAUZERE Jean-Marc à M. BRON Jean-Charles à partir de 15 h 45
M. GELLE Thierry à Mme BONNEFOY Christine à partir de 14 h 00
M. SAINTE MARIE Michel à M. FELTESSE Vincent de 10 h 30 à 14 h 50
Mme BALLOT Chantal à M. CHARRIER Alain à partir de 15 h 00
M. BAUDRY Claude à Mme. EWANS Marie-Christine
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme BREZILLON Anne
M. CAZENAVE Charles à Mme SAINT ORICE Nicole à partir de 14h 00
Mme CHAVIGNER Michèle à M. JOUBERT Jacques
Mlle COUTANCEAU Emilie à M. ANZIANI Alain de 14 h 00 à 14 h 30
M. DAVID Jean-Louis à M. DAVID Yohan de 14 h à 14 h 45
M. DANJON Frédéric à M. ROSSIGNOL Clément
Mme DELATTRE Nathalie à Mme COLLET Brigitte

Mme DESSERTINE Laurence à M. CAZENAVE Charles de 9 h30 à 12 h 55 puis à
Mme PARCELIER Muriel de 14 h à 17 h
M. DUPOUY Alain à M. DUCASSOU Dominique
Mme FOURCADE Paulette à M. TOUZEAU Jean
M. GUICHEBAROU Jean-Claude à M. POIGNONEC Michel à partir de 14 h 40
M. GUICHOUX Jacques à M. LAMAISSON Serge
M. GUILLEMOTEAU Patrick à Mme EL KHADIR Samira de 9 h 30 à 10 h 20 et à M. DUBOS Gérard à partir de 14 h 00
M. GUYOMARC'H Jean-Pierre à M. LOTHAIRES Pierre de 10 h 30 à 11 h M. JUNCA Bernard à M. QUANCARD Denis à partir de 12 h 00
Mlle EL KHADIR Samira à M. BENOIT Jean-Jacques à partir de 16 h 00
Mme LAURENT Wanda à M. ROBERT Fabien
M. MAURRAS Franck à M. HERITIE Michel à partir de 15 h 00
M. MERCIER Michel à M. RAYNAUD Jacques à partir de 15 h 00
M. PENEL Gilles à M. GUICHARD Max
M. PEREZ Jean-Michel à Mme DIEZ Martine à partir de 15 h 00
M. POIGNONEC Michel à M. GUICHEBAROU Jean-Claude à partir de 14 h 40
M. REIFFERS Josy à M. SOLARI Joël
M. RESPAUD Jacques à M. ROUYEYRE Matthieu à partir de 15 h 00
M. SENE Malick à M. DAVID Alain
Mme TOUTON Elisabeth à Mme WALRYCK Anne de 14 h 00 à 15 h 20

LA SEANCE EST OUVERTE

**CDPEA : Association Construction Durable et Performance Energétique en
□ Aquitaine - Programme d'actions 2011 - Convention - Décision - Autorisation**

Monsieur FLORIAN présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

L'association Construction Durable et Performance Energétique (CDPEA) sollicite le soutien de la CUB pour son plan d'actions 2011. La CDPEA est une association qui a été fondée en avril 2006 par la CCIB et les professionnels de la construction (Capeb, Chambre de Métiers de la Gironde, Fédération Française du Bâtiment, ordre des architectes). Son action porte sur l'information et la veille technologique, juridique et réglementaire dans le domaine de la performance énergétique ; le partage d'expériences (Forum Internet, Visite de sites démonstrateurs, conférences et groupes de travail) ; l'accompagnement au montage de projets innovants ; la sensibilisation de décideurs et des professionnels. L'association est candidate à la labellisation au titre de « Pôle d'innovation des métiers Enveloppe du bâtiment ».

La CDPEA propose de réaliser, en 2011, un programme d'actions relatif à l'animation de la filière écoconstruction. Ce programme s'inscrit dans la continuité des actions initiées en 2010 à l'occasion de l'installation de la CDPEA au sein de l'ECOPARC de Blanquefort.. De fait, depuis cette installation, la CDPEA a renforcé les synergies avec des acteurs locaux présents sur ce territoire, en particulier avec :

- le CESI de Blanquefort, membre de la CDPEA depuis 2009, et pour qui deux modules de formation ont été développés par la CDPEA en 2010 ;
- le CFA-BTP de Blanquefort, qui a adhéré à la CDPEA en 2010, et avec lequel une convention de partenariat a été signée en janvier 2011 afin de mettre en œuvre des actions concertées de formation de formateurs (2 sessions de formation des enseignants) et développement conjoint d'une cellule pédagogique transportable, finalisée en février 2011 ;
- Le Lycée des Métiers du Bâtiment de Blanquefort, qui a participé aux travaux du Comité Technique sur l'étanchéité à l'air mis en place par la CDPEA au cours du second semestre 2010.

Plan d'actions proposé

Cette proposition de programme d'actions s'appuie sur **deux axes** :

- Une offre d'animation à travers l'organisation de douze **ateliers régionaux sur la performance énergétique du bâtiment**, réunissant plus de 500 participants professionnels de la construction et représentants des collectivités locales. Ces ateliers seront notamment centrés sur le patrimoine architectural et la rénovation thermique des bâtiments des centres historiques urbains ; la maîtrise de la qualité de l'air intérieur ; la maîtrise de la perméabilité des bâtiments à l'air. La CDPEA complètera ce dispositif d'animation par une conférence annuelle de portée nationale sur l'innovation dans le secteur du bâtiment associant notamment la mission Bâtiment du Grenelle de l'environnement. La dernière manifestation de ce type avait réunie en 2010 plus de 300 personnes.
- Le développement d'une **assistance technique téléphonique de haut niveau sur la performance énergétique du bâtiment**. Cette mission entre dans le cadre de la procédure de labellisation nationale Pôle de l'Innovation de l'Artisanat qui vise à faire émerger des pôles régionaux experts sur une thématique bien précise. Cette expertise doit permettre de positionner la CDPEA comme un acteur national reconnu pour son expertise dans ce champ de la construction durable.

L'intérêt du plan d'actions pour la Communauté Urbaine de Bordeaux

La CDPEA est une association active dans le domaine de la construction durable. Elle favorise la diffusion des nouvelles pratiques relatives à l'écoconstruction par l'organisation de conférence, l'animation de réunions thématiques, la réalisation de visites techniques. La possible labellisation nationale au titre de « Pôle d'innovation des métiers Enveloppe du bâtiment » en 2012 lui donnera une visibilité nationale.

La CDPEA a intégré la dynamique Ecoparc en 2010 en s'implantant dans les locaux de la pépinière d'entreprises de Bordeaux Technowest. Les synergies sont déjà à l'œuvre entre les deux structures puisque la CDPEA participe aux comités de sélection des projets de la Technopole Bordeaux Technowest et apporte son expertise aux créateurs d'entreprises qui sont dans le domaine de la performance énergétique du bâtiment. Les liens que la CDPEA a noués en 2010, à la fois avec les centres de formations proches (CESI, Lycée des Métiers, CFA) mais aussi avec le milieu universitaire démontrent que la filière s'organise. L'intérêt essentiel réside donc dans la dimension de structuration d'une expertise construction durable sur le site de l'Ecoparc.

Budget de l'association

DEPENSES	MONTANT (HT)	RECETTES	MONTANT (HT)
Ateliers régionaux de la performance énergétique	30 000 €	Autofinancement	60 000 €
Conférence annuelle Innovation dans le bâtiment	45 000 €	État	45 000 €
Assistance Technique	120 000 €	Région	15 000 €
Téléphonique		CUB	40 000 €
		ADEME	35 000 €
TOTAL DES CHARGES	195 000 €	TOTAL DES PRODUITS	195 000 €

La Communauté Urbaine est sollicitée pour un montant de 40 000 € HT sur une assiette subventionnable de 195 000 € HT.

Entendu le rapport de présentation, il vous est demandé, Mesdames et Messieurs, si tel est votre avis, d'adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

- Vu le CGCT,
- Vu la délibération n° 2011/0156 du conseil de la Communauté Urbaine de Bordeaux en date 25 mars 2011 relative au schéma métropolitain de développement économique,

CONSIDERANT QUE la demande de subvention de l'association CDPEA s'inscrit dans l'axe 10 du schéma métropolitain de développement économique intitulé « Croissance verte » et plus particulièrement dans les actions 10.4 « Accompagner l'évolution de la filière BTP » et 10.5 « Renforcer la visibilité du secteur de l'écoconstruction »

DECIDE

Article 1 : Est approuvé le programme d'actions de l'association CDPEA présenté au titre de l'année 2011,

Article 2 : Est décidée l'attribution d'une subvention d'un montant de 40 000 € HT au titre du programme d'actions 2011, au bénéfice de l'association CDPEA sous réserve d'une évolution possible des priorités données au plan d'actions au cours de l'exercice,

Article 3 : Monsieur le Président est autorisé à signer la convention financière 2011 ci-annexée, destinée notamment à régler les modalités de versement de la subvention communautaire.

La dépense correspondante sera imputée sur le budget de l'exercice en cours, au chapitre 67, article 6745, fonction 900, BD00.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 8 juillet 2011,

Pour expédition conforme,
Pour le Président,
par délégation de signature,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
3 AOÛT 2011

PUBLIÉ LE : 3 AOÛT 2011